

Kérato-conjonctivite épidémique



Epidémiologie

Agent infectieux	Adénovirus
Réservoir	Homme
Mode de transmission	<ul style="list-style-type: none"> • Par contact direct avec les sécrétions oculaires ou respiratoires de personnes infectées • Par contact indirect avec des objets contaminés (mains)
Transmission interhumaine	Oui
Période d'incubation	5 à 12 jours, en moyenne 8 jours
Durée d'infectiosité	Jusqu'à 14 jours après le début des symptômes

Prise en charge du patient

Mesures additionnelles	CONTACT
Placement du patient	Chambre individuelle
Signalétique	Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre Blouses devant la chambre ou dans la chambre Aux soins intensifs/continus, en absence de box disponible, délimiter avec du ruban adhésif le périmètre d'isolement Avant intervention chirurgicale, communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles
Matériel de soins	Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles Privilégier le matériel à usage unique
Durée des mesures	Pendant la durée de la maladie, au maximum 14 jours après le début des symptômes cliniques
Transport du patient	Literie et chemise du patient propres Désinfection du lit Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates Limiter les déplacements aux besoins essentiels
Visiteurs	Ne pas s'asseoir sur le lit Désinfection des mains en sortant de la chambre

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Blouse de protection	Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat Pas nécessaire si simple passage dans la chambre
Gants	Non, sauf si risque d'exposition à du sang ou des liquides biologiques

Masque	Non
--------	-----

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins	Utiliser le détergent/désinfectant usuel
Lit et literie	Utiliser les sacs à linges usuels A la levée des mesures additionnelles ou au départ du patient: <ul style="list-style-type: none"> • changer le lit et la literie
Environnement	Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien A la levée des mesures additionnelles ou au départ du patient <ul style="list-style-type: none"> • changement du rideau de séparation, même si le patient reste dans la même chambre • désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, statif, perfusomat, etc)
Déchets	Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI	Oui
Déclaration au médecin cantonal	Non Les flambées de cas doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 24 heures